

Séance du 3 septembre 2026

Présidence : : **M. Karim El Khalifa**, président

Rapport-préavis en réponse au postulat de M. Mickael Bertschy (VL), intitulé « La complémentarité de l'offre publique-privée au service de l'accueil préscolaire » (2026/RP19)

Rapport : M. Jacques Vernier

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le rapport-préavis N° 19/2026, du 20 avril 2026, concernant la réponse au postulat de M. Mickael Bertschy (VL), intitulé « La complémentarité de l'offre publique-privée au service de l'accueil préscolaire »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

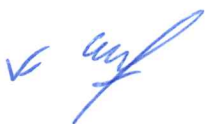
d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat de M. Mickael Bertschy (VL), intitulé « La complémentarité de l'offre publique-privée au service de l'accueil préscolaire » et de le considérer comme réglé.

Adopté à la majorité (un grand nombre d'avis contraires et cinq abstentions).

Ainsi délibéré en séance du **3 septembre 2026**.

Pour extrait conforme le 4 septembre 2026.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
Karim El Khalifa
Président



Carole Dind
Secrétaire

